SOMMAIRE

PREAMBULE
Qu'est-ce que l'APF ?
Le Projet associatif
Des instances représentatives à tous les niveaux de fonctionnement
Une organisation et une présence à tous les échelons
L'APF en chiffres …

INTRODUCTION
État des lieux 2010 : Une délégation toujours en « mouvement »…

I. Bilan 2010 du plan d'actions départemental

1. La lutte contre les discriminations
- Sensibilisation au handicap
  - Zoom sur la semaine nationale «La Fête du Sourire »
  - Zoom sur la Semaine de la Solidarité Internationale
- Militantisme : Un revenu d'existence à hauteur du SMIC brut
- Accessibilité universelle

2. La défense des droits de la personne
- La représentation
- Informations et orientations individuelles

3.L'adaptation des services de l'association aux projets individuels
- Développer l'offre de service dans une démarche participative
  - Zoom sur le Groupe de Parole SEP
  - Zoom sur l'Atelier informatique
- Les activités et loisirs proposés par la délégation
  - Zoom sur le Bowling
- Les Groupes Relais

4. L'affirmation de la place importante de la famille et de l'entourage
- Soutien de l'entourage, familial

5. Le renforcement du lien entre tous les acteurs de l'association
- Fréquentation de la délégation
- Organisation des transports des adhérents
- Les outils de communication interne

6. La démarche participative à tous les niveaux de fonctionnement de l'APF
- Conseil départemental

7. Le développement de la communication externe et du financement de ses actions.
- Création du blog de la délégation
- Groupe Ressources
  - Zoom sur l'opération des « PAPIER CADEAUX

II. Bilan social
1. Les adhérents
2. Les bénévoles
3. Les salariés
4. Les stagiaires

III. Bilan financier

PREAMBULE

Qu'est-ce que l'APF ?

L'association des Paralysés de France, créée en 1933, est une association nationale. A la fois mouvement de **défense** et de **représentation** des personnes atteintes de déficiences motrices, avec ou sans troubles associés, et **gestionnaire d'établissements et de services** dédiés aux personnes en situation de handicap, elle est présente partout en France aux niveaux local, départemental, régional et national.

L'APF milite à la fois auprès des pouvoirs publics et de la population pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Son objectif ? Leur permettre d'être des **citoyens** à part entière, **actifs et reconnus**, dans tous les domaines de la société.

Le Projet associatif

L'APF décline ses actions et revendications dans son projet associatif, actualisé **tous les cinq ans**. Véritable cadre politique et stratégique, celui-ci fixe les grandes orientations pour les années à venir, et se fonde sur les valeurs d'initiative et de participation de tous les acteurs qui font l'association.

Pour la période **2006-2011**, ce projet baptisé ***« Acteur et Citoyen ! »*** s'organise autour de **sept axes** :

⇒Les **4 premiers** définissent les orientations majeures qui sous-tendent toutes les actions de l'APF :

- *La lutte contre les discriminations*
- *La défense des droits de la personne*
- *L'adaptation des services aux projets individuels*
- *L'affirmation de la place de la famille et de l'entourage*

Acteur&Citoyen!

⇒Les **3 axes suivants** détaillent les principes de mise en œuvre propres à donner tout leur sens et réalité aux précédents :

- *Le renforcement du lien entre tous les acteurs de l'association*
- *La démarche participative à tous les niveaux de fonctionnement de l'APF*
- *Le développement de la communication externe et du financement de ses actions.*

Des instances représentatives à tous les niveaux de fonctionnement

L'APF fonde son action sur le principe de la **démocratie participative**. Dès lors, à chaque niveau de son fonctionnement, les personnes en situation de handicap et leur famille doivent pouvoir **s'exprimer** et **être acteur** de changement.
Pour cela, les adhérents et usagers peuvent se faire élire par leurs pairs au sein de différentes instances représentatives, elles-mêmes assistées par des salariés afin de représenter au mieux les personnes en situation de handicap.

En d'autres termes, l'APF participe aux instances locales telles que les Commission des Relations

avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge (CRUQ), les Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés (CDAPH), les Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA), ….

Une organisation et une présence à tous les échelons

Au niveau national, le **Conseil d'Administration** est composé de 24 personnes venant de toute la France, dont 20 sont en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés. C'est lui qui définit les grandes orientations politiques nationales de l'APF et prend des décisions concernant sa gestion.

Au niveau régional, on trouve les **Conseils APF de Région** qui regroupent deux collèges : l'un composé de conseillers départementaux, et l'autre composé de membres élus par et parmi les adhérents de la région.
Ils mettent en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF et définissent les orientations politiques régionales.

Enfin, au niveau départemental, les **Conseils Départementau**x mettent en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF et définissent les orientations du PAD (Plan d'Action Départemental). Dans l' Orne, ce conseil est composé de 4 membres qui sont tous élus par les adhérents du département pour une durée de trois ans :

- Bernard CHEAN - Représentant du Conseil Départemental
- Alain LEMERCIER
- Bruno COUBARD
- Jacques LEMOINE

Ces différents conseils d'élus sont assistés par des instances composées de salariés :

La **Direction Générale** est composée d'un pôle système d'information, d'un pôle réseau, d'un pôle ressources humaines, d'un pôle finances et d'un pôle actions nationales. Elle propose des orientations au conseil d'administration, les met en œuvre et en rend compte.

Les **Bureaux Régionaux** créent et garantissent les conditions d'exercice des directeurs de structure de leur région et, ils accompagnent et soutiennent les Conseils APF de Région dans la réalisation de leurs missions. Dans la Basse-Normandie, le bureau régional est composé d'une directrice régionale – Mme Marie Christine BEAULIEU et d'une secrétaire.

Enfin, dans les départements, les **Délégations Départementales** apportent aux acteurs de la vie associative les moyens nécessaires pour que ces derniers exercent leurs responsabilités de façon éclairée. Elles les accompagnent dans la réalisation du Plan d'Actions Départemental. Ce sont des lieux **d'accueil**, **d'informations**, **d'échanges**, et **d'actions** qui disposent de leurs propres modes de financements. Elles sont autonomes dans leur gestion.

La délégation départementale de l'Orne comporte un directeur - Mathieu MAMBERTA ; une agent de développement – Mélanie DESMARIEUX et un comptable – Daniel LEMOINE.

L'APF en chiffres ...

L'association compte :

- 27 790 adhérents
- 25 000 bénévoles
- 11 182 salariés
- 97 délégations départementales
- 212 structures au service des personnes adultes
- 135 structures médico-éducatives
- 25 ESAT et 29 Entreprises Adaptées
- 149 séjours vacances APF-EVASION

La Délégation de l'Orne c'est :

- Près de 100 adhérents
- 35 bénévoles dont 25 permanents
- 2363 donateurs
- 1 groupe de parole SEP
- 1 équipe salariée
- 1 Plan d'Action Départemental (PAD)
- 478 Familles connues sur le département
- 15 représentants
- 4 groupes relais
- 1 groupe éthique
- 1 Conseil départemental composé de 4 adhérents

Ce dernier est orienté selon 5 axes :

– **Lutter contre les discriminations** sur tout le département
– **Lutter contre l'isolement** des personnes en situation de handicap sur tout le département, être à l'écoute des adhérents
– **Développer les sources financières et la communication**
– **Agrandir l'offre générale de services** de l'APF
– **Développer la démarche participative transversale** à toutes nos actions

Répartition des adhérents APF de l'Orne au 1er janvier 2011 – Source : APF Orne

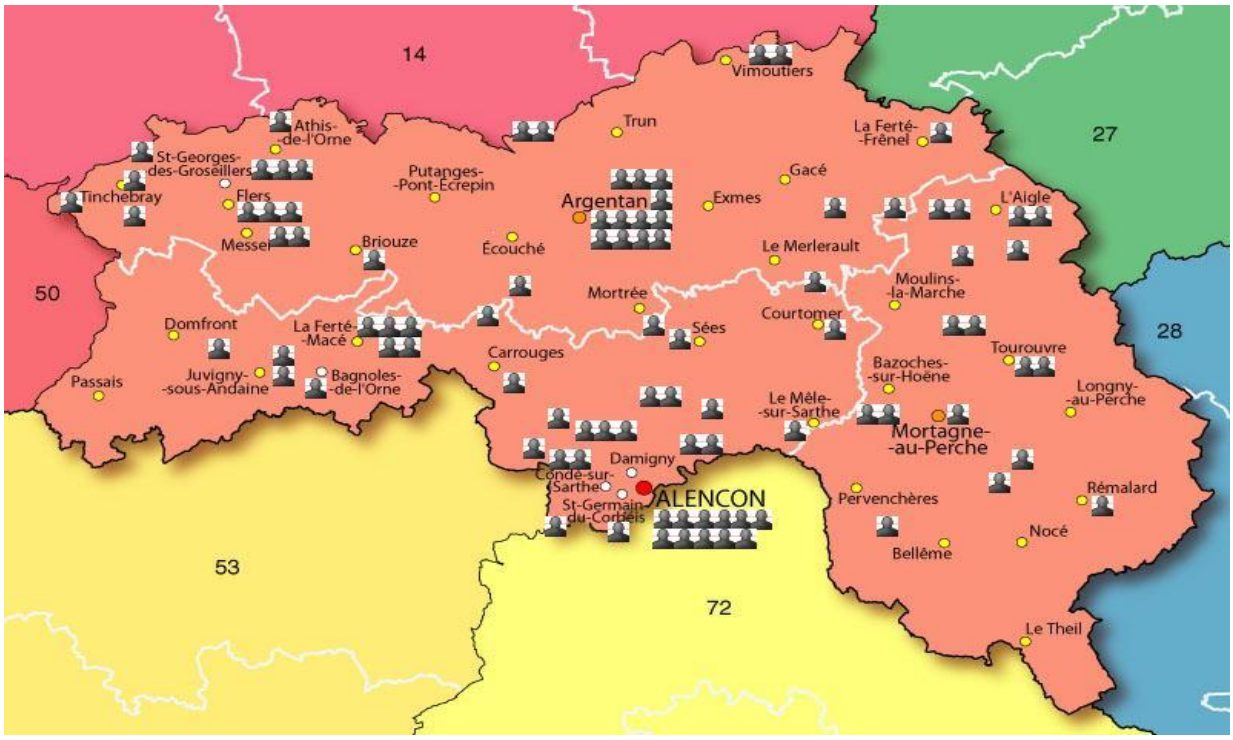

INTRODUCTION

État des lieux 2010 : Une délégation toujours en « mouvement »...

De la création de groupes relais, à la multiplication d'actions militantes, solidaires et conviviales, en passant par son changement de directeur, la délégation de l'Association des Paralysés de France de l'Orne a vécu une année 2010 animée.

De plus, nous arrivons dans la dernière phase de notre projet associatif qui a vu les adhérents être au cœur des projets.

En effet, qu'ils soient à l'origine ou bénéficiaires du projet, nos adhérents sont **les acteurs** de l'association.

L'année 2010 a vue la continuité du combat de l'APF pour faire valoir les mesures de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ainsi que celles de la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Même si ces évolutions vont dans le bon sens, nous constatons qu'elles ne sont pas toutes appliquées correctement.

Des difficultés persistent pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap. L'inertie et le manque de moyens bloquent parfois la mise en œuvre concrète de ces réformes (par exemple en matière de mise en accessibilité des lieux publics, des logements et des transports). La réduction des financements publics impose de nouvelles contraintes budgétaires et administratives aux établissements et services sociaux et médico-sociaux allant parfois à l'encontre de la qualité d'accueil des usagers. Pire, de nouvelles charges financières pèsent directement sur les personnes en situation de handicap et leur famille (par exemple par la création des franchises médicales en 2008, la participation des usagers).
Tous ces éléments nécessitent une forte mobilisation de l'APF pour que ces réformes répondent aux attentes des personnes et de leur famille.

D'autre part, dans son organisation interne, la délégation APF de l'Orne a changé sur le département avec notamment la création des Groupes Relais, le départ d'élus au sein du Conseil Départemental, des changements au sein de l'équipe salariale, notamment sur le poste de direction. La conjugaison de ces événements a créé une certaine instabilité au sein de l'association qui s'est fait ressentir dans sa capacité d'action.

2011 apparaît, à l'heure du bilan, comme l'année porteuse de ce nouveau souffle permettant à la délégation et à ses acteurs de repartir sur des bases solides. Ceci notamment grâce à l'arrivée d'un nouveau directeur, et à l'horizon 2012 l'élection d'un nouveau Conseil Départemental.

I.
Bilan 2010 - 2011 du plan d'action départemental

1. La lutte contre les discriminations

Le handicap est la première cause de discrimination en France. Accès à l'éducation, aux soins, à l'emploi, au logement, aux transports, aux loisirs, à la culture, aux services publics, au crédit et aux commerces, mais aussi regards, attitudes… Nombreuses sont les discriminations, directes ou indirectes, volontaires ou passives, liées aux situations de handicap.
Les objectifs poursuivis dans ce premier axe sont ainsi de lutter contre les discriminations en agissant pour :
- Changer le regard porté par la société sur les personnes en situation de handicap et leur famille.
- Rendre effectif l'accès à tout pour tous.

Sensibilisation au handicap

Toujours dans sa volonté de représenter les personnes en situation de handicap au sein de la société, l'APF de l'Orne organise et participe à des actions de sensibilisation sur le handicap. Ceci permet aux adhérents et bénévoles de faire passer des messages sur le handicap. Depuis quelques années, dans l'Orne, la délégation cherche a diversifié ses interventions même si elle participe toujours aux différentes semaine nationale telles que « La Fête du Sourire ». Au delà, elle participe à des forums associatifs, sensibilise lors d'actions ponctuelles ou encore effectue des permanences sur le territoire.

La délégation a participé cette année au forum des association de l'Aigle, au Forum toc toc toc à Alençon et à la Semaine de la Solidarité Internationale.

Zoom sur la semaine nationale « La Fête du Sourire »

Depuis 4 ans, l'APF organise son grand rendez-vous national de communication et de collecte envers le grand public.

En mai 2011, l'opération : « La Fête du Sourire » a permis la vente de 150 fleurs (Roses) au profit de l'APF le temps d'un week end.

Parallèlement à ces opérations de vente, l'APF a mise en place différentes actions de sensibilisation telles qu'une journée de sensibilisation avec l'Espace Xavier Rousseau d'Argentan, la tenue d'un stand lors d'un concert à la Luciole à Alençon et lors de finale de la coupe de France handisport de tennis de table qui se déroulait à Argentan.

En partenariat avec l'Espace Xavier Rousseau d'Argentan, les adhérents du groupe relais et les animateurs du Centre Social ont organisé une sensibilisation sur une journée à destination des adhérents du Centre. Cette dernière reposée sur l'importance du port du casque lors d'un atelier VTT, ou encore sur la sensibilisation des tout petits lors de la « Gym pour les mômes » où les membres du groupe relais ont pu rencontrer les parents et participer à l'activité avec les enfants. Toujours lors de cette journée, l'APF a pris part à l'atelier théâtre et cours de danse afin de créer respectivement, le temps de l'atelier, une chorégraphie ainsi que des scènette sur le thème du handicap.

Ces actions de sensibilisation ont été l'occasion pour l'APF de toucher un large public (famille, enfants, adolescents) et de créer un partenariat pérenne avec l'Espace Xavier Rousseau.

Zoom sur la Semaine de la Solidarité Internationale

Dans le cadre de la 5ème édition de la Semaine de la Solidarité Internationale, le Collectif SIPA (Solidarité Internationale Pays d'Alençon) a organisé une manifestation qui s'est déroulée les 13, 19, 22 novembre à Alençon.

Ce collectif qui regroupe une vingtaine d'associations solidaires dont l'APF, a organisé notamment cette année une journée de randonnée à Radon.
L'APF, faisant partie du collectif, a tenu à s'investir lors de cette journée en tenant un stand et

participant à une randonnée de 5 km en joëlette.

Militantisme : Un revenu d'existence à hauteur du SMIC brut

Parallèlement à ces représentations, et toujours dans cette volonté d'agir contre les discriminations et de représenter au mieux les personnes en situation de handicap lésées socialement et économiquement, l'APF met en place des actions militantes.

En effet, depuis 2008, la délégation de l'Orne s'est joint à d'autres associations au sein du collectif « Ni pauvre, ni soumis », et participe à des manifestations nationales comme en mars 2008 ou encore plus récemment lors de la manifestation régionale/nationale du **27 mars 2010** à Caen.

Ce 27 mars 2010 environ 300 personnes ont défilé dans les rues de Caen sous les couleurs du collectif « Ni pauvre ni soumis ». Elles ont défilé pour défendre le pouvoir d'achat, la protection sociale et lutter contre les inégalités.

Accessibilité universelle

Comme chaque année, la délégation de l'Orne tente de faire prendre conscience au plus grand nombre

les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne en matière d'accessibilité, (transport, voirie, établissements scolaires et de santé, structures sportives et de loisirs, administrations, institutions, logement).

Afin d'y arriver, l'APF essaie de renforcer la représentation des personnes handicapées afin de défendre la mise en accessibilité des établissements recevant du public, de la voirie, et des transports.

Pour cela, l'APF siège par le biais de représentants en :

⑩ **CCDSA** : La Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité veille au respect scrupuleux mais pragmatique de la réglementation en matière de sécurité incendie, de panique et d'accessibilité dans les établissements recevant du public.

Représentants:

- Frédéric MESNIL
- Claude RAMEL

⑩ **CIA** : La Commission Intercommunale d'Accessibilité est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transport ou d'aménagement du territoire dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants ou plus.

Représentants:

- Argentan : Monsieur LHOMMET Mickaël
- Perche Rémalardais : Monsieur ORY Jean-Claude
- Alençon : Madame BOUTIGNY Catherine
- Flers : Monsieur LABAUME Stéphane ...

Dans le Département de l'Orne, 16 communautés de communes ont l'obligation de mettre en place ces commissions pour rendre leurs cités accessibles d'ici 2015 (Loi du 11 février 2005 sur l'Égalité des Droits et Des Chances).

Nous siégeons au sein de 10 commissions intercommunales d'accessibilité sur tout le département.

De plus, chaque année l'APF organise la semaine nationale ***« Accédez7exister ».*** Lors de cette semaine de sensibilisation, la délégation de l'Orne organise différentes actions : elle a notamment tenu un stand lors d'un concert dans la salle « la Luciole » à Alençon.
Ce concert a été l'occasion pour l'APF de sensibiliser le public sur le handicap et plus spécifiquement sur l'accessibilité des lieux culturels.

Parallèlement, le Groupe Relais d'Argentan a organisé une marche de sensibilisation dans le centre ville

d'Argentan.

Pour l'année 2011, la délégation de l'Orne souhaite acquérir un **parcours de sensibilisation** afin d'organiser des actions de sensibilisation de façon plus régulière notamment en milieux scolaires ou en entreprise. Ceci permettra de mieux rendre compte des difficultés que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite dans la rue.

1. La défense des droits de la personne

Affirmer la citoyenneté de la personne en situation de handicap et promouvoir l'égalité des chances est l'un des combats de l'APF depuis sa création. Il faut agir pour que la personne puisse, elle-même, exprimer ses besoins, connaître et faire valoir ses droits spécifiques, obtenir une réponse individualisée à sa situation et engager les recours nécessaires en cas de non respect de ses droits.

Nous cherchons donc à donner les moyens à la personne en situation de handicap, ou le cas échéant à son représentant légal (famille, tuteur…), d'évaluer ses besoins spécifiques et de faire reconnaître et respecter ses droits par elle-même.

REPrésentation et demandes individualisée

La représentation

La représentation tient une part importante dans la vie de l'APF. En effet, 15 de nos adhérents ont pour mission de représenter les personnes en situation de handicap au sein de différentes commissions :

CCDSA : La *Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité* veille au respect scrupuleux mais pragmatique de la réglementation en matière de sécurité incendie, de panique et d'accessibilité dans les établissements recevant du public.

CIA : La *Commission Intercommunale d'Accessibilité* est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement du territoire dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants ou plus.

CDCPH : Le *Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées* donne un avis et formule des propositions sur les orientations de la politique du handicap dans tous les domaines de la vie sociale.

UDAF : L'*Union des Associations Familiales* se charge de la défense et de la représentation des familles.

CDAPH : La *Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées,* au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, prend des décisions relatives au projet de vie exprimé par la personne et à l'ensemble de ses droits.

CCAS : Le *Centre Communal d'Action Social* a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté.

CRUQ : Les *Commissions des Relations avec les Usagers et la Qualité de la prise en charge* sont chargées de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches pour certains litiges.

L'APF, à travers son équipe de salariés et son Conseil départemental, **forment**, **informent**, **orientent**, **rassurent** et **encouragent** tous ses adhérents, ses « acteurs » qui représentent les personnes en situation de handicap dans ces instances décisionnelles de proximité.

Informations et orientations individuelles

Parallèlement à la représentation, la Délégation Départementale a une véritable mission d'aide

ponctuelle. En effet, l'aide individuelle est une action primordiale des délégations car elles permettent aux personnes en situation de handicap d'avoir un interlocuteur qui les écoute et qui les aide. Dans la majorité des cas, ces personnes reçoivent de **l'information** ou une **orientation** vers des interlocuteurs compétents. Et pour quelques unes, l'aide peu aller jusqu'à la mis en place et le suivi d'un dossier.

Pour cela, la Délégation Départementale de l'Orne a établit une fiche d'accueil et de renseignement sur ces demandes d'aides ponctuelles.

1. L'adaptation des services de l'association aux projets individuels

L'APF est fortement engagée dans la création de réponses adaptées aux projets des personnes en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés, et de leur famille. Elle **recense** les besoins, **développe** des expériences innovantes, **s'engage** dans la création d'établissements et de services. Tout ceci dans l'objectif de :
- Répondre à une demande de plus en plus individualisée et personnalisée.
- Accompagner les personnes dans leur volonté de s'ouvrir sur l'extérieur.
- Prendre en compte les personnes ayant des besoins particuliers.

Dans l'Orne cela se traduit par la démarche participative mise en place par le projet associatif, par la création des groupes relais et la mise en place d'actions et d'activités tout au long de l'année.

Développer l'offre de service dans une démarche participative

Dans son projet associatif *« ACTEURS ET CITOYENS »,* l'APF a voulu développer l'idée que ceux sont les adhérents qui sont les **acteurs** de leur association. Acteurs dans le sens où ceux sont eux qui **participent** aux actions, aux sorties, mais aussi acteurs au sens où ils sont les **initiateurs** de ces activités.

C'est dans cette optique participative que différents ateliers et sorties ont été créés et mis en place de façon permanente tout au long de l'année :

- L'**atelier « Hypnose »** a été mis en place par le Groupe Relais d'Argentan et a lieu tous les 15 jours. Il regroupe 3 à 4 personnes où à chaque séance une psychologue facilite la relaxation du corps par le biais de l'esprit.
- Le **« Groupe de Parole pour la Sclérose en Plaque »** a lieu tous les 2 mois environs (cf 1er article ci-dessous).
- Le **« Groupe Éthique »** a été mis en place en 2010 et a lieu tous les 2 mois. Les 10 participants, ainsi que les deux intervenants se réunissent afin que chacun puisse prendre librement la parole pour définir des mots courants tels que solidarité ou le verbe aider. On peut alors s'apercevoir que chaque mot peut avoir une définition différente, selon le ressenti de chacun.
- L'atelier **« Prise de conscience par le mouvement »** a été créé et est animé par une adhérente. Il a lieu les mardis après midi de 15h à 16h au Centre Social Edith Bonem. Son objectif est simple : découvrir en soi des réactions inconnues, des zones inutilisées, oubliées et apprendre une meilleure manière d'agir, plus agréable et en rapport avec notre nature.
- L'**atelier informatique** est géré par une bénévole et a lieu tout les lundis après midi (cf 2ème article ci-dessous).
- Les **Groupes Relais** (voir suite)

Zoom sur le Groupe de Parole SEP :

Les personnes atteintes de sclérose en plaques peuvent rejoindre notre Groupe de Parole SEP qui se réunit un samedi tous les deux mois. La présence d'une psychologue facilite les échanges et permet de s'exprimer et de découvrir de nouvelles perspectives au travers de l'expérience des autres.

Ce Groupe de Parole permet d'éviter aux personnes atteintes de la SEP de se replier sur elles-mêmes et de leur permettre de mieux appréhender la maladie par le biais de la **parole**. Elle est perçue comme un vecteur de libération du non-dit des émotions et des affects, comme une aide à la gestion des émotions afin d'acquérir une nouvelle image de soi.

Il regroupe une dizaine d'adhérents. La psychologue a une fonction de régulation et de médiation de la parole. Elle canalise les émotions, facilite et garantie le respect de la parole. D'ailleurs, ce groupe de parole n'a pas de visée purement thérapeutique.

En effet, chaque séance commence par la proposition d'un temps d'expression personnel pour permettre d'évoquer les « événements » intersessions tels que la santé, les joies, les peines, ou encore sa réflexion sur la dernière séance. L'amorce de l'échange peut se faire soit par un thème choisit la séance précédente, soit par la proposition d'un mot, d'un thème, d'une photo, …

Les différents thèmes sont abordés : l'aménagement du domicile, la relation parent / enfant, la gestion des émotions, histoire et expériences de chacun...

Chaque réunion a lieu dans les locaux de la délégation qui s'occupe de l'édition et de l'envoi des courriers d'invitation au groupe défini pour les réunions.

Des échanges réguliers entre le directeur de la délégation et la psychologue permet d'évaluer au mieux les effets et les besoins du groupe.

Au cours de l'année, comme le souhaitait le groupe, des intervenants se sont déplacés pour présenter des sujets particuliers et répondre aux diverses questions relatives à la maladie.

Zoom sur l'Atelier informatique :

Cet atelier « cours informatique » a été mis en place à l'APF depuis 2 ans. C'est Adélaïde BOUTIGNY, bénévole et adhérente, qui anime cet atelier informatique.

Les cours sont gratuits pour les adhérents, et les personnes présentes font la découverte de l'informatique, l'exploration de logiciels tels que Word, Excel, ainsi que l'apprentissage d'Internet.

Depuis deux ans, la bénévole reçoit un groupe de deux personne le lundi et le mardi après-midi au sein de la délégation APF d'Alençon. Ces cours concernent deux groupes de deux personnes différentes qui apprennent chacun à leur rythme les rouages de l'informatique.

Les activités et loisirs proposés par la délégation

Afin d'agir contre l'isolement des personnes en situation de handicap, l'APF propose des sorties de

tout genre pour créer du lien social. Pour l'année 2010, la délégation de l'Orne a organisé des sorties avec plus ou moins de régularité. Que ce soit des sorties pique nique, en passant par des activités de loisirs et l'organisation de repas, le mot d'ordre est **convivialité, échange** et **mixité.**

Pour l'année 2010, c'est au total une **vingtaine** d'activités qui ont été mises en place par les adhérents et la délégation.

Voici le bilan pour 2010 :

- **Repas partagé** le 20 février : 35 personnes
- **Théâtre** le 20, 21, 26 et 27 Mars : 10 bénévoles
- **Manifestation** NPNS le 27 Mars : 40 personnes / 10 bénévoles
- **Visite de la salle de concert** « la Luciole » le 1er Avril : 6 personnes
- **Concert** d'Oswando à la Luciole le 29 avril : 30 personnes / 3 bénévoles
- **Sortie** à la découverte du Bessin le 15 mai : 5 personnes / 3 bénévoles
- **Fête sourire** le 29 mai à Alençon : **Vente** et **sensibilisation** : 10 bénévoles
- **Fête sourire** le 29 mai à Argentan : **Vente** et **sensibilisation** lors de la **Coupe de France Handisport de Tennis de table** : 5 bénévoles & adhérents
- **Fête sourire** le 2 juin : **Sensibilisation** EXR : 6 personnes
- **Fête sourire** le 3 juin : **Bowling** : 8 personnes
- **Fête sourire** le 4 juin : **Vente** et **sensibilisation** lors d'un **concert** à la Luciole : 2 bénévoles
- **Fête sourire** le 5 juin : **Vente de fleurs** et **sensibilisation** à Alençon et Argentan : 15 personnes
- **Visite de la salle de concert** « le Quai des arts » le 8 juin : 7 bénévoles & adhérents
- **Formation** à la manutention du corps à l'Ecole d'ergothérapie le 23 juin : 10 bénévoles
- **Sortie shopping** au Mans le 19 juillet : 5 personnes / 2 bénévoles
- **Sortie plage** et **découverte du Marais** à Villers sur Mer le 27 juillet : 6 personnes / 2 bénévoles
- Journée activité **pétanque** et **pique nique** le 30 juillet : 10 personnes
- **Forum associatif** de l'Aigle le 11 septembre : 2 bénévoles
- **Forum associatif** « Toc Toc Toc »d'Alençon le 30 septembre :
- **Randonnée** à Radon avec une joëlette le 3 octobre : 1 personne et 2 bénévoles
- **Opération des « Papiers cadeaux »** du 12 au 24 décembre sur Alençon et Argentan : 20 bénévoles

C'est au total plus d'une vingtaine de sorties, de journées d'action et de sensibilisation qui ont été mises en place en 2010. Ces dernières ont permis à de nombreuses personnes en situation de handicap de rompre leur isolement en participant plus ou moins activement à la vie de l'association.

Zoom sur l'activité Bowling

L'activité bowling a été mise en place par les bénévoles du Groupe Relais d'Argentan dans le but de créer du lien entre les acteurs du département et plus spécifiquement du Pays d'Argentan.

Cette activité est ouverte à tous, valides ou non valides, afin que chacun puisse se rencontrer le temps d'un moment convivial. L'accent est véritablement mis sur **l'échange** et la **mixité**.

Ces après midi ont lieu tous les 2èmes jeudis du mois au Bowling d'Argentan, qui est d'ailleurs un lieu totalement accessible. Le responsable, sensibilisé au handicap et à l'organisation régulière de ces après midi, a créé une « rampe handicapée » qui permet aux personnes en situation de handicap de pouvoir jouer malgré leur handicap.

L'intérêt de cette rampe réside dans le fait qu'elle permet à la personne en situation de handicap d'ajuster la position de la boule et de la libérer elle-même. Dès lors, elle est plus autonome dans son geste.

La Délégation serait intéressée pour acquérir cet appareil afin de pouvoir l'utiliser sur le département.

Voici les activités prévues pour 2011 :

Dans la continuité de 2010, la Délégation Départementale de l'Orne prévoit de nouvelles activités :

- Une **initiation au tir à l'arc** le 19 janvier
- Une **journée** à **Eurodisney** au printemps 2011
- Une **sortie randonnée** et **découverte de la faune et de la flore** en joëlette au printemps
- Une semaine à **Center Parc** en juin 2011
- Mise en place d'un **atelier d'art-thérapie** dans le courant de l'année
- La **semaine nationale « Offrez plus qu'un sourire »**
- Un **tournoi inter/intra associatif de bowling**
- **Baptême de l'air**

Les Groupes Relais

L'Orne étant un département rural, l'APF revêt une présence sur tout le département afin d'être proche des personnes adhérentes et / ou en situation de handicap et des instances décisionnelles.

Pour cela, l'APF de l'Orne a mis en place des antennes sur le département dénommées **« Groupes Relais »**. Ces derniers sont composés d'adhérents, et ont pour mission de représenter l'APF dans ses missions de **proximité**, de **création de lien social**, de **conseil** et de **militantisme**. Ils sont au nombre de 4 et se situent sur **Argentan**, l'**Aigle**, **Alençon** et **Mortagne au Perche.**

Pour chaque groupe a été désigné un **représentant local** qui fait le relai d'information entre la délégation et les membres du groupe. Il incite ces derniers à s'investir et à participer aux projets et actions menés par la délégation (ex : fête du sourire).

- *Le Groupe Relais d'Argentan :*

Les missions que le groupe relais d'Argentan a souhaité mettre en place sont les suivantes :

1. **Créer du lien entre les acteurs du secteur** avec la mise en place d'une permanence qui a lieu tous les premiers samedis du mois de 10h à 12H afin d'établir un lien de proximité entre ce secteur géographique et la délégation départementale de l'APF. Pour cela, le groupe relais a obtenu de la ville d'Argentan la mise à disposition d'un local qu'ils partagent avec trois autres associations.

2. **Lutter contre les discriminations** avec la mise en place d'action sur le thème de l'accessibilité et de sensibilisation.

3. **Développer les ressources et la convivialité** avec la mise en place d'ateliers et de sorties tels que: les jeudis bowling, les ateliers d'hypnose, l'initiation au tir à l'arc ou encore l'opération des papiers cadeaux et la Fête du sourire qui permettent de récolter des dons.

Les représentants de ce groupe sont Messieurs **Mickaël LHOMMET** et **Peter STRUGNELL**.

- *Le Groupe Relais d'Alençon :*

Ce groupe relais est assez récent et souhaite **créer du lien entre les acteurs** en misant sur la **convivialité**. En effet, les membres souhaitent avant tout se réunir 1 à 2 fois par mois afin de se retrouver pour échanger.

De plus, ils veulent mettre en place des sorties cinéma et shopping, des ballades et des visites (calèche, joëllette), assister à des concerts à la Luciole, …

Parallèlement, ils ont comme idée de créer une permanence téléphonique afin de joindre des personnes isolées géographiquement et socialement.

Le représentant de ce groupe est Monsieur **Bruno COUBARD**.

- *Le Groupe Relais de l'Aigle :*

Ce groupe relais tient une permanence tous les mardis matin de 10h00 à 12h00 dans les locaux de l'UNA. Par ce biais, les bénévoles souhaitent développer la communication de l'association afin que les habitants du Pays de l'Aigle connaissent l'APF.

Le positionnement du groupe est clair : ils veulent aider les personnes moralement et physiquement avec un accueil par la parole, une écoute. L'idée est véritablement d'avoir un espace convivial.

La représentante de ce groupe est Madame **Jeanine MARTINEZ**.

- *Le Groupe Relais de Mortagne au Perche :*

Tout aussi basé sur la convivialité, ce groupe relais, situé à Mortagne au Perche, cherche à se réunir pour passer de bon moment ensemble quelques après-midi par mois.

Leurs objectifs sont véritablement orientés vers l'écoute, le conseil et la convivialité afin de rompre pendant quelques heures leur solitude.

La représentante de ce groupe est Madame **Josiane BELLESORT**.

1. L'affirmation de la place importante de la famille et de l'entourage

Parce que la situation de handicap concerne aussi la famille et l'entourage, l'APF leur reconnaît une place aussi importante que particulière.

Elle veille donc à :

- Faciliter les liens familiaux.
- Développer tout moyen susceptible de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie familiale.

Soutien de l'entourage, familial

La délégation étudie la possibilité de la création d'un groupe « parents ». En effet, ce dernier aurait pour but d'organiser des rencontres entre parents.

Cette réflexion va déboucher sur la création d'un support de communication invitant les parents à une réunion d'information sur ce groupe.

La délégation propose néanmoins une écoute et des échanges entre paires en diffusant le numéro vert « APF écoute parents ».
Elle communique également sur les « Journées Nationales des Parents » ouvertes à toutes les personnes intéressées.
Ces journées représentent à la fois un temps de réflexion, de rencontres et d'échanges pour les parents d'enfants en situation de handicap.

2. Le renforcement du lien entre tous les acteurs de l'association

L'APF est composée de nombreux acteurs : adhérents, bénévoles, salariés, partenaires… Elle se doit de porter un effort particulier aux liens entre ses différentes composantes pour entretenir et susciter les **complémentarités** et les **collaborations** nécessaires à la réalisation de son activité. Favoriser les initiatives dans un cadre commun, où chacun est reconnu et respecté, est la condition de l'efficacité et de la cohérence de l'association.
- Favoriser les espaces d'échange et de convivialité pour rompre l'isolement.
- Développer la circulation et le partage de l'information entre tous les acteurs.

Fréquentation de la délégation

Un travail sur l'organisation de la délégation et des bénévoles à l'APF a été mis en place. En effet, une réunion regroupant tous les bénévoles de l'association se déroulera chaque année dans les locaux de la délégation.

Les objectifs de cette réunion pour début 2011 sont les suivants :
- Rencontrer le nouveau directeur de la délégation : Mathieu MAMBERTA
- Présenter les différents pôles d'investissement (accessibilité, communication, sensibilisation, ressources, transport, loisirs, ...)
- Présenter les différents Groupe Relais
- Présenter les actions et les projets 2012

Cette rencontre annuelle permettrait de faire se rencontrer les bénévoles, de remettre à jour le listing bénévole et de favoriser une véritable dynamique de bénévolat afin de créer de la vie dans la délégation.

Ce temps de rencontre permettra aussi à la délégation d'échanger et de connaître les missions qui les intéressent le plus afin qu'ils s'investissent au mieux dans la délégation.

Organisation des transports des adhérents

Les personnes en situation de handicap dans l'Orne rencontrent de nombreuses difficultés pour se déplacer. En effet, les transports adaptés sont peu nombreux, ce qui entraîne des difficultés d'horaires, de tarifs et d'itinéraires.
Ainsi, faute de transport, il est parfois impossible pour les personnes en situation de handicap de participer à une action de la délégation.
Pour pallier à ce manque, la délégation assure ces trajets grâce à ses bénévoles-chauffeurs et 2 véhicules : un master et une Clio.

Environ 5 chauffeurs bénévoles sont régulièrement sollicités.
Les transports les plus réguliers sont mis en place afin de permettre une participation des adhérents aux Groupes Relais, au Groupe Éthique, aux ateliers informatique, aux Conseils Départementaux, aux Groupe SEP...
Les transports ponctuels correspondent à des séjours, ou à des activités loisirs.

Les outils de communication interne

Outre l'action départementale de proximité qu'effectue la Délégation, notamment par le biais des groupes relais, et afin de représenter au mieux les personnes en situation de handicap, la Délégation Départementale APF de l'Orne a mis en place différents outils de communication :

Le ZOOM :

Format : Journal A3
Fréquence : Trimestriel
Contenu : Reviens sur les actions et les projets menés sur les trois mois précédents
Référent : l'agent de développement et une adhérente
Existence : 3 ans
Intérêt : Permet un retour et informe les adhérents sur les projets de la délégation des 3 derniers mois.

L'Agenda Bi-Mensuel :

Format : Dépliant A4
Fréquence : Bi-mensuel
Contenu : Annonce toutes les actions à venir sur lesquelles va se mobiliser l'association dans les 2 mois
Référent : l'agent de développement
Existence : 1 an
Intérêt : Permet à chaque adhérents d'être informé de façon régulière des actions des 2 prochains mois. Son format permet une lisibilité rapide.

Le Blog :

Format : Numérique : **dd61.blogs.apf.asso.fr**
Fréquence : Quotidienne
Contenu : Annonce et fait un retour toutes les actions de la délégation.
Référent : l'agent de développement et une adhérente
Existence : 3 mois
Intérêt : Permet de promouvoir ses actions auprès de tous.

Le Facebook :

Format : Journal 43 : http://www.facebook.com/
Fréquence : Quotidienne
Contenu : Annonce et fait un retour toutes les actions de la délégation.
Référent : l'agent de développement et une adhérente
Existence : 3 mois
Intérêt : Permet de promouvoir ses actions auprès de tous

1. La démarche participative à tous les niveaux de fonctionnement de l'APF

Tant dans sa dimension associative que dans sa mission de gestion, l'APF met en place des moyens spécifiques et adaptés à l'expression et à l'action de chacun pour mettre en place et faire fonctionner cette démarche au quotidien.
- Développer les compétences des différents acteurs.
- Promouvoir et accompagner la prise de responsabilité de chacun des acteurs sur tout le territoire.

Le Conseil Départemental

Depuis son projet associatif « Acteur et Citoyen ! » l'APF s'est dotée d'instances représentatives de ses adhérents et usagers à tous ses niveaux de fonctionnement.
Au niveau départemental, comme cela était indiqué dans les rappels sur l'association, il s'agit du Conseil Départemental. Il est composé d'adhérents élus par les adhérents de l'association. Le nombre de membres correspond au nombre d'adhérents du département. Pour l'Orne, ils sont au nombre de 5.

Les membres de cette instance ont été élus en 2009 où 4 adhérents ont été élus pour une durée de trois ans lors des élections. Une élection partielle a été mise en place afin que le Conseil soit complet. Au final, les 5 membres du Conseil Départemental sont les suivants :

- Gérard DOITEAU - Représentant du Conseil Départemental
- Bernard CHEAN - Suppléant du Conseil Départemental
- Alain LEMERCIER
- Bruno COUBARD
- Jacques LEMOINE

Mais depuis novembre 2010, le représentant du Conseil Départemental, Monsieur Gérard DOITEAU, a démissionné de son poste. C'est le suppléant, Bernard CHEAN, qui va assurer le poste de représentant du Conseil Départemental jusqu'aux prochaines élections de 2012.
Dès lors, la candidate non élue lors des élections partielles va être cooptée pour remplacer Monsieur DOITEAU.

1. Le développement de la communication externe et du financement de ses actions.

Pour se donner les moyens d'agir et de faire connaître son action, chaque acteur de l'APF est concerné par la communication externe et la recherche de nouveaux financements des actions associatives.

Création du blog de la délégation

Internet apparaissant comme un outil incontournable de communication, la délégation s'est dotée fin 2010 d'un blog : **dd61.blogs.apf.asso.fr** .

Parallèlement, la délégation a aussi ouvert un compte Facebook afin de rendre plus lisible encore les actions et les revendications de l'association.

L'agent de développement ainsi que la bénévole s'occupant du ZOOM mettent à jour ces outils chaque semaine afin d'actualiser au mieux les informations sur la délégation.

Groupe Ressources

La création d'un groupe ressources est l'un des objectifs de 2011. Composé d'adhérents, de bénévoles, et de salariés son but serait de les faire se réunir pour dialoguer et mettre en place des actions de récolte de fonds au profit de l'Association.

Que ce soit lors de la semaine nationale des personnes handicapées physiques, de la fête du sourire ou encore lors des fêtes de Noël, des stands de vente sont animés par les bénévoles et adhérents de l'APF afin de récolter des fonds pour l'association et pouvoir développer encore plus d'actions sur le département. Au delà de ces trois rendez-vous, l'idée serait de créer d'autres actions pour générer des ressources.

Ce fut le cas notamment en 2010, où la délégation de l'Orne a tenu un stand pour récolter des fonds lors de 4 représentations de théâtre à Damingy, ainsi qu'en participant à différents vide-greniers.

Zoom sur l'opération des « PAPIER CADEAUX

Chaque année, l'APF profite de la fin d'année et des fêtes de Noël pour mettre en place l'opération des « Papiers Cadeaux » sur Alençon et Argentan. L'objectif est de tenir un stand dans un magasin afin de confectionner des papiers cadeaux pour les clients du magasin.

En décembre 2010, l'opération des Papiers Cadeaux a réunit environ une vingtaine de bénévoles et adhérents sur 2 sites : Intermarché à Argentan et Casa à Alençon.

A Argentan, les bénévoles ont tenu le stand pendant 8 jours alors qu'à Alençon, le stand est resté pendant environ 15 jours.

II.
Bilan social

1. Les adhérents

Grâce à leur implication dans la délégation départementale, l'APF accroît sa force et sa présence sur le terrain.
Grâce à leur engagement, ils portent et défendent les revendications politiques de l'APF.

Actuellement, la délégation compte une centaine d'adhérents dont 9 non à jour de cotisation.

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2007

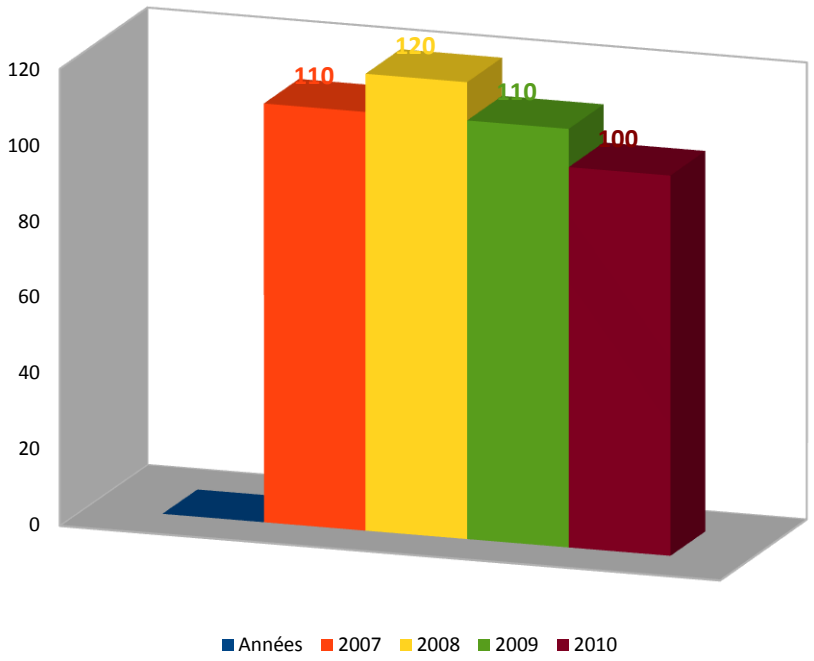

On constate un nombre assez stable d'adhérents sur le département. Il est à noter qu'en 2010, on a assisté à une légère diminution du nombre d'adhérents. Ceci peut s'expliquer par les différents changement dans l'équipe de salarié.

Relancer le nombre d'adhérent fait partie intégrante des actions régulières et de nos efforts sur la communication qui vont être engagés en 2011.

Pour information, l'adhésion à l'APF est de 25 € l'année et par personne. (47 € adhésion + abonnement au magazine Faire-face)

Répartition des adhérents :

Dans l'Orne, nos adhérents se répartissent comme suit : 54 hommes et 46 femmes

Géographiquement, les adhérents sont assez bien répartis :

- Pays d'Ouche : 8
- Pays du Perche : 11
- Pays d'Alençon : 33
- Pays d'Argentan : 22
- Pays du Bocage : 25

Répartition des adhérents sur le département en 2010

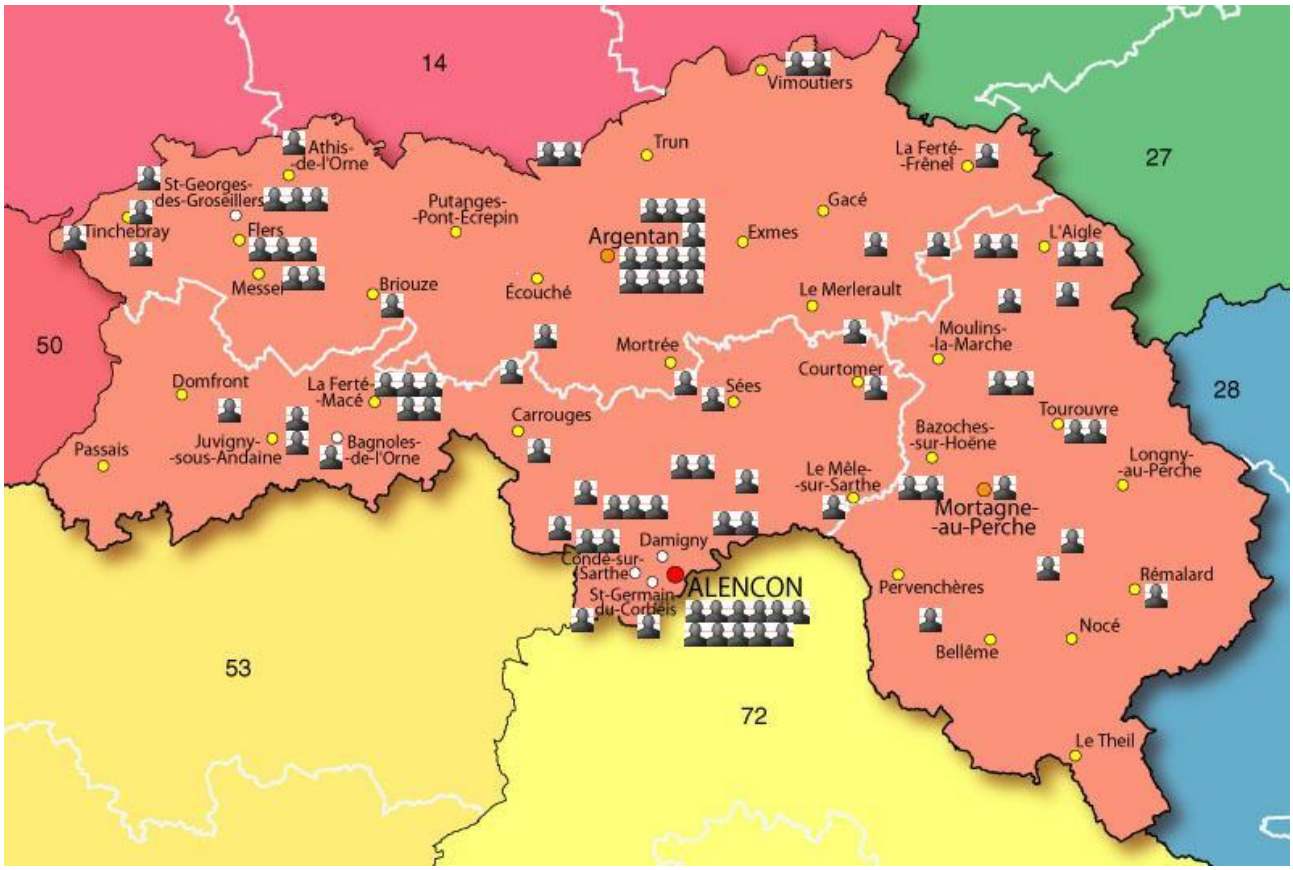

1. Les bénévoles

Soucieux d'aller vers les autres en donnant un peu d'eux-mêmes, les bénévoles, soutiens essentiels de l'APF, choisissent le domaine d'intervention qui leur convient le mieux en fonction de leurs aspirations et du temps qu'ils ont à y consacrer.

Le nombre de bénévoles au sein de notre délégation APF est d'environ une trentaine. Le nombre d'heures de bénévolat leurs incombant tourne autour des 1500 heures. Leurs missions se déclinent comme suit :

- **Accessibilité** : CCDSA, CIA/CCA, Réunions APF
- **MDPH** : CDAPH, COMEX
- **Secrétariat** : Accueil, mise sous pli courrier, ...
- **Transport de personnes en situation de handicap** :
- **Groupes APF (accompagnement)** : Groupes relais, groupe éthique, groupe SEP, atelier informatique
- **Loisirs - sorties (accompagnement)** : Sortie mer, Réunions APF, ...
- **Actions ponctuelles** : Fête du sourire, Soirée théâtre, Semaine nationale, Papiers cadeaux.

2. Les salariés

L'équipe salariale a connu quelques mouvements en 2010 :

L'arrivée, en octobre, d'un nouveau directeur - **Mathieu MAMBERTA** – en lieu et place de Mme Adeline HAREL.
L'intérim sur cette fonction, de juin à octobre, a été assuré par Cécile BOELLE, directrice de la délégation APF 72.

Mélanie DESMARIEUX, agent de développement; et **Daniel LEMOINE** comme comptable en

temps partiel.
Fin 2010, l'équipe est donc constituée de 3 salariées à 2,24 Equivalent Temps Plein.

Dès lors, l'organigramme de la délégation en fin d'année 2010 est le suivant :

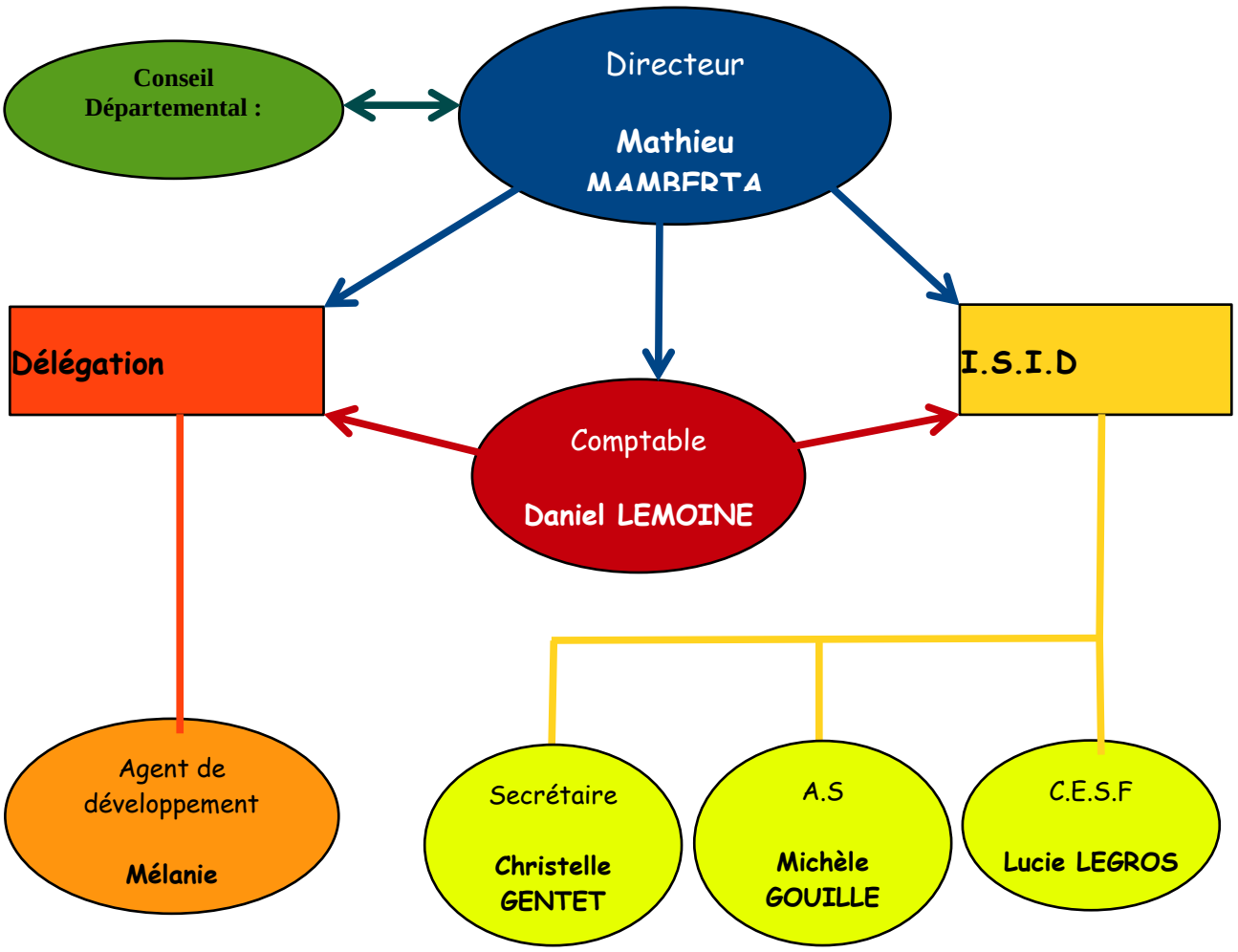

3. Les stagiaires

Tout au long de l'année, l'équipe de la délégation accueille des stagiaires. En 2010, une stagiaire a participé aux actions et activités. Nous essayons de répondre le plus souvent possible aux sollicitations. L'objectif de cet accueil est triple : une aide à la formation, la sensibilisation des personnes accueillies et enfin, l'aide qu'elles peuvent apporter à la délégation que ce soit sur l'administratif, sur des actions ponctuelles ou sur l'accompagnement dans les groupes.

En 2010, **Lolita SEVERE** a été accueillie de février à septembre, et s'est chargée de la mise en place de la Fête du Sourire sur Argentan.